

Réaliser le diagnostic d'émissions de gaz à effet de serre d'une organisation avec la méthode bilan carbone

RS5544 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	343
Formacode(s)	12545, 42105
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/10/2021
Date d'échéance	15/10/2024

Certificateur(s)

INSTITUT DE FORMATION CARBONE · SIRET : 53433230900069

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le changement climatique est un enjeux global nécessitant la mobilisation de tous les acteurs, privés, publics, particuliers etc.

En réponse à ces enjeux, la France a mis en place et contribué à l'élaboration de dispositifs incitatifs ou contraignants à destination de tous les acteurs. Notamment, le Grenelle de l'environnement comprenant un ensemble de mesures, dont l'obligations pour certains acteurs d'établir un bilan d'émissions de gaz à effet de serre régulièrement. Plus récemment, en 2015 la « loi de transition de transition énergétique pour la croissance verte » donne un cadre à l'action conjointe des citoyens, des entreprises des territoires et de l'Etat en fixant des objectifs à moyen et long terme dont :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% entre 1990 et 2030, et diviser ces émissions par 4 entre 1990 et 2050

Pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs, une obligation réglementaire a été instituée lors du Grenelle de l'environnement en 2008. En 2021, cette obligation va faire l'objet d'un renforcement et d'une extension portant à la fois sur les organisations concernées, et sur le périmètre d'activité sur lequel ce bilan devra être réalisé.

Parallèlement à ce contexte réglementaire, les investisseurs et les consommateurs ont des attentes et exigences croissantes vis-à-vis des entreprises en ce qui concerne leur prise en compte effective de ces enjeux climatiques pour engager une réelle stratégie dite « bas carbone » ou à faible impact.

Dans ce contexte, que ce soit de manière volontaire, incitative ou contrainte, les organisations doivent être en mesure de répondre ou de se préparer à répondre à ces enjeux et saisir les opportunités associées.

Pour cela il devient de plus en plus nécessaire pour tout type d'organisation de disposer des compétences adéquates pour établir un état des lieux des émissions de gaz à effet de serre de l'activité, analyser les résultats, déterminer des pistes d'actions, contribuer à des réflexions techniques ou stratégiques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Champ de compétence 1 : Définir le périmètre de l'étude et préparer la collecte des données A1C1. Animer une réunion de sensibilisation aux enjeux énergie climat pour présenter aux participants des informations structurées sur les objectifs fondamentaux de réalisation d'un Bilan Carbone. A1C2. Conduire l'élaboration de la cartographie des flux de l'organisation pour représenter graphiquement tous les flux de matière, de personnes et d'énergie qui sont nécessaires à l'organisation pour fonctionner normalement au cours de la période à étudier. A1C3. Déterminer le périmètre de l'étude Bilan Carbone® à partir de la cartographie des flux en apportant une justification de la non prise en compte d'un flux en particulier. A1C4. Construire la liste exhaustive des données d'activité à recueillir en précisant la méthode d'obtention de ces données et en identifiant les difficultés potentielles pour les obtenir.

Champ de compétence 2 : Réaliser la collecte et le traitement des données d'activité A2C1. Préparer des supports de collecte des données d'activité personnalisés pour chaque personne destinataire afin de préparer la sollicitation des personnes ressources par la suite pour l'obtention des données recherchées. A2C2. Organiser l'ensemble des données dans un fichier de calcul afin d'établir les traitements nécessaires à l'obtention d'une valeur utilisable pour le calcul des émissions de GES et garantir la traçabilité des données recueillies et à terme, pérenniser la démarche dans le temps. A2C3. Calculer les émissions de GES à l'aide des outils logiciels de calcul de la méthode Bilan Carbone® afin de disposer de données claires en vue de leur utilisation lors de la détermination des pistes d'actions.

Champ de compétence 3 : Présenter les résultats et des pistes d'actions de réduction. A3C1. Animer une réunion au cours de laquelle sont présentés les résultats les premières analyses qui en découlent afin d'obtenir à cette occasion une validation définitive des données d'activité collectées.

A3C2. Apporter une « lecture carbone » des actions proposée afin d'assurer une formulation précise et opérationnelle des pistes d'actions proposées et suggérer des actions par la suite .

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre et au plan climat-énergie territorial
- Arrêté du 25 janvier 2016 relatif aux gaz à effet de serre couverts par les bilans d'émission de gaz à effet de serre et les plans climat-air-énergie territoriaux
- LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (1)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis pour l'entrée en formation sont les suivants :

Type de profil : cadre/non cadre.

Les profils attendus sont notamment (liste non exhaustive) :

- Consultants spécialisés
- Responsables Environnement, QHSE, RSE
- Chargé(e)s de mission
- Formation initiale : minimum bac + 3, ingénieur ou non avec un bagage scientifique de base.

Les principaux prérequis sont les suivants :

- Intérêt pour les enjeux énergétiques et climatiques en particulier et les enjeux environnementaux en général
- Traitement de données simples
- Bonne connaissance d'outils logiciels comme Excel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Chaque jury est composé de 3 personnes dont 1 personne interne et deux personnes externes. Les jurés sont des professionnels exerçant depuis 5 ans ou plus.

Base légale

Date de décision	15/10/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/10/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6970

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
https://www.if-carbone.com/IFC_WEB

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5544/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	239
Parcours menés à terme	229
Taux d'achèvement	96 %
Période	01/2023 – 09/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	245
Montant total engagé	702 948 €
Coût moyen par dossier	2 869 €
Durée moyenne	28 h
Période	12/2022 – 07/2024
France compétences	88 %
Reste à charge titulaire	10 %
France Travail	2 %
Régions	0 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.